

# CPG Flex Diversifiés (4 ans)

## série 91, Catégorie Investisseurs<sup>1</sup>

## PÉRIODE D'OFFRE :

**Du 26 septembre 2024 au 23 octobre 2024**

## DATE D'ÉMISSION :

**Le 30 octobre 2024**

## DATE D'ÉVALUATION :

**Le 23 octobre 2028**

## DATE D'ÉCHÉANCE :

**Le 30 octobre 2028**

## DURÉE :

**4 ans**

## Faits saillants

- › Investissement minimal : 500 \$
- › Capital 100 % protégé à l'échéance
- › Admissibles à l'assurance-dépôts de la SADC<sup>2</sup>
- › Admissibles dans les comptes enregistrés\* et non enregistrés
- › Peuvent être revendus à la Banque sur une base quotidienne\*\*

Les CPG Diversifiés offrent une variété de certificats de placement garanti permettant de profiter d'une diversification optimale avec un seul placement, tout en assurant une tranquillité d'esprit grâce à la protection du capital et à l'intérêt garanti à l'échéance. Choisissez parmi trois solutions d'investissement distinctes combinant, selon des pondérations différentes, un CPG à taux fixe, un CPG lié à des actions canadiennes et un CPG lié à des actions mondiales.

	Intérêt garanti à l'échéance	Intérêt maximal à l'échéance
CPG Diversifié - Stabilité <b>NBC11183</b>	9,30 % (2,25 % composé annuellement)	19,80 % (4,62 % composé annuellement)
CPG Diversifié - Équilibré <b>NBC11150</b>	6,44 % (1,25 % composé annuellement)	22,94 % (5,30 % composé annuellement)
CPG Diversifié - Performance <b>NBC11117</b>	3,58 % (0,88 % composé annuellement)	26,08 % (5,96 % composé annuellement)

\* Veuillez vérifier la disponibilité auprès de votre conseiller.

\*\* Le tout est sous réserve de l'existence des conditions normales de marché. Un investisseur qui vend des CPG Diversifiés avant l'échéance pourrait recevoir un montant inférieur au capital investi à la date d'émission, incluant en cas de décès de l'investisseur. Le montant affiché sur vos relevés avant l'échéance pourrait donc être inférieur à votre capital investi à la date d'émission.

# Diversification optimale dans un seul placement

Les CPG Diversifiés sont constitués de trois actifs de référence

## CPG Précision 10 Mondial

Actions de référence du Précision 10 Mondial

Exposition aux actions ordinaires de 20 sociétés internationales

Le rendement par action de référence est un rendement du cours, et ne tiendra pas compte des dividendes et (ou) distributions versés au titre des actions de référence (environ 3,88 % au 17 septembre 2024).

- › BHP Group Limited
- › Computershare Limited
- › TotalEnergies SE
- › Schneider Electric SE
- › Veolia Environnement SA
- › GlaxoSmithKline plc
- › Rio Tinto plc
- › Intel Corporation
- › Microsoft Corporation
- › Chevron Corporation
- › The Coca-Cola Company
- › McDonald's Corporation
- › Verizon Communications Inc.
- › DNB Bank ASA
- › Novartis AG
- › Svenska Handelsbanken AB – catégorie A
- › Mitsubishi Corporation
- › Allianz SE
- › E.ON SE
- › Siemens AG

## CPG Précision 10 Canadien

Actions de référence du Précision 10 Canadien

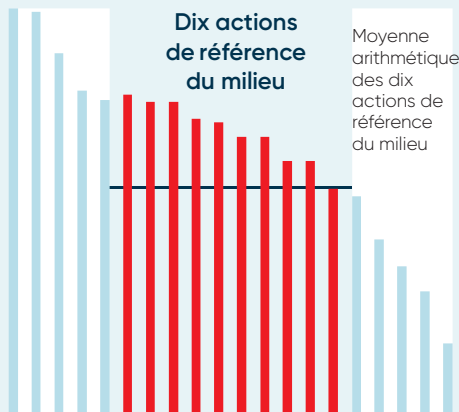
Exposition aux actions ordinaires de 20 sociétés canadiennes

Le rendement par action de référence est un rendement du cours, et ne tiendra pas compte des dividendes et (ou) distributions versés au titre des actions de référence (environ 4,22 % au 17 septembre 2024).

- › Mines Agnico Eagle Limitée
- › BCE Inc.
- › Banque de Montréal
- › Banque Canadienne Impériale de Commerce
- › Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
- › Enbridge Inc.
- › Fortis Inc.
- › Les Compagnies Loblaw Limitée
- › Magna International Inc.
- › Nutrien Ltd.
- › Power Corporation du Canada
- › Restaurant Brands International Inc.
- › Rogers Communications Inc. – catégorie B
- › Banque Royale du Canada
- › Saputo inc.
- › Suncor Énergie Inc.
- › TELUS Corporation
- › La Banque Toronto-Dominion
- › Thomson Reuters Corporation
- › Corporation TC Énergie

## CPG à taux fixe

Le rendement de l'actif de référence du CPG à taux fixe est un pourcentage correspondant à 3,40 %. Le rendement de l'actif de référence du CPG à taux fixe est composé annuellement sur quatre ans.



Pour le Précision 10 Canadien et le Précision 10 Mondial, le rendement de l'actif de référence est calculé en prenant la moyenne arithmétique du rendement du cours des dix actions de référence du milieu pendant la période qui débute à la date d'émission et qui se termine à la date d'évaluation, sous réserve d'un maximum de 30,00 % et d'un minimum de 0,00%. Le rendement de chaque action de référence correspondra à son gain ou à sa perte en pourcentage mesuré entre le cours de clôture de l'action de référence à la date d'émission et son cours de clôture à la date d'évaluation.

Bien que les rendements des actions de référence du Précision 10 Mondial soient calculés dans différentes devises étrangères, les taux de change entre le dollar canadien et ces devises étrangères n'auront pas d'incidence sur le rendement des actions de référence puisque ce rendement sera calculé dans sa devise étrangère, sans conversion en dollars canadiens.

### Diversification géographique du Précision 10 Mondial

États-Unis	30%
France	15%
Allemagne	15%
Australie	10%
Royaume-Uni	10%
Japon	5%
Norvège	5%
Suède	5%
Suisse	5%

### Diversification sectorielle du Précision 10 Mondial

Services financiers	15%
Produits industriels	15%
Technologies de l'information	15%
Énergie	10%
Soins de la santé	10%
Matériaux	10%
Services publics	10%
Services de communication	5%
Consommation discrétionnaire	5%
Biens de consommation de base	5%

### Diversification sectorielle du Précision 10 Canadien

Services financiers	25%
Services de communication	15%
Énergie	15%
Consommation discrétionnaire	10%
Biens de consommation de base	10%
Produits industriels	10%
Matériaux	10%
Services publics	5%

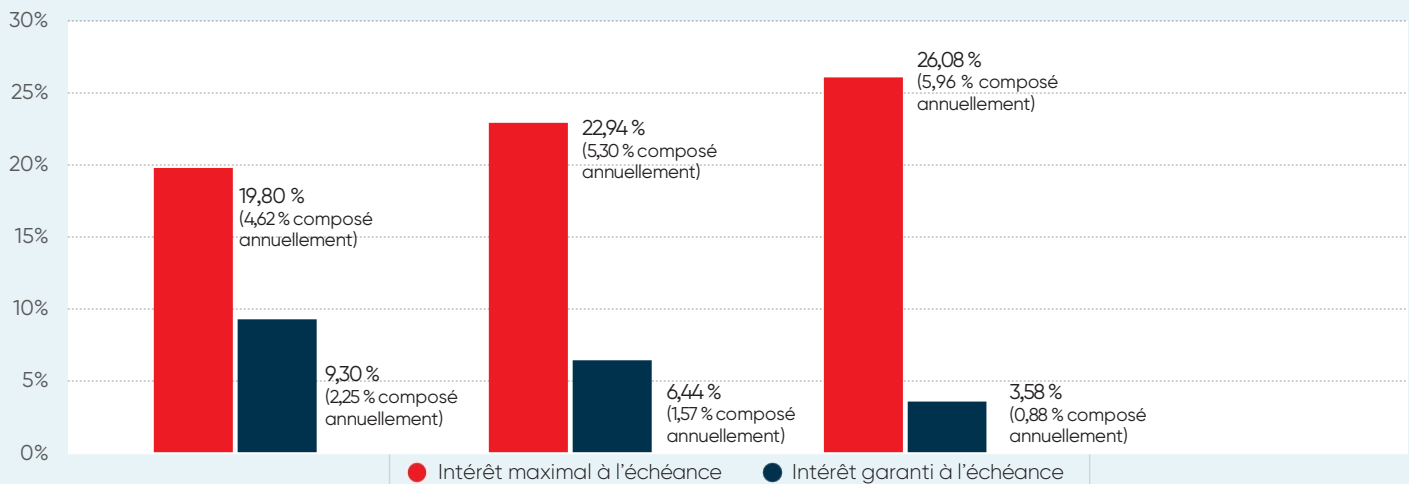
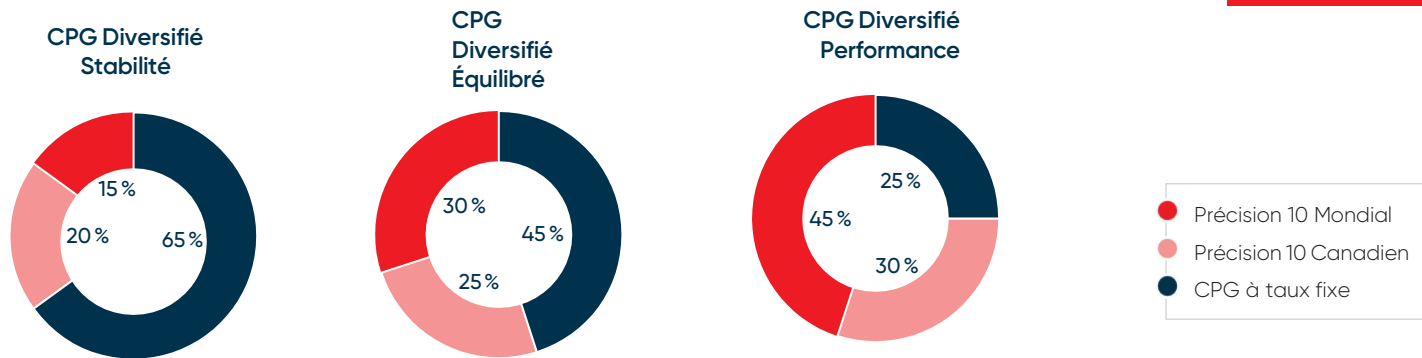
## Une solution d'investissement – trois choix

Les CPG Diversifiés offrent trois solutions d'investissement distinctes, comportant différentes pondérations de l'actif de référence pour les trois actifs de référence.

Choisissez le CPG Diversifié qui vous convient.

**3,40 %**

Pour la composante  
CPG à taux fixe



Le graphique ci-dessus illustre l'intérêt garanti et l'intérêt maximal à l'échéance de chaque CPG Diversifié. Pour permettre aux CPG Diversifiés de verser l'intérêt maximal à l'échéance, le rendement de l'actif de référence du Précision 10 Canadien et du Précision 10 Mondial doit être égal ou supérieur à leur rendement de l'actif de référence maximal de 30,00 %. Il n'existe aucune assurance qu'un rendement de l'actif de référence spécifique se réalisera.

## Calcul de l'intérêt variable

L'intérêt variable du CPG Diversifié est fondé sur le rendement des trois actifs de référence compris dans le portefeuille de référence. Le rendement du portefeuille de référence correspond au rendement moyen pondéré des actifs de référence, calculé comme étant la somme du rendement de l'actif de référence pondéré de chacun des actifs de référence formant le portefeuille de référence.

Le rendement du portefeuille de référence à l'échéance sera au moins égal à l'intérêt garanti et sera limité à l'intérêt maximal. Voir les détails pour chaque CPG Diversifié à la section intitulée « Une solution d'investissement – trois choix ». Aucun intérêt ni aucun autre montant ne seront payés pendant la durée des CPG Diversifiés.

Peu importe si le rendement du portefeuille de référence est positif ou non à l'échéance, les CPG Diversifiés produiront l'intérêt garanti. Cependant, si le rendement du portefeuille de référence n'est pas supérieur à l'intérêt garanti, les CPG Diversifiés ne généreront que l'intérêt garanti en sus du capital investi à la date d'émission.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller.

1-888-835-6281

[www.bnc.ca/optimarche](http://www.bnc.ca/optimarche)

## Avis légal

### Facteurs de risque

Un investissement dans les CPG Diversifiés implique divers risques que tous les investisseurs devraient considérer avant de prendre la décision d'investir dans ce placement. Ces risques sont résumés dans le document d'information de chacun des CPG Diversifiés daté du 26 septembre 2024 (chacun, le « document d'information ») et vous êtes invité à le lire avec attention.

### Convenances et lignes directrices

Un investissement dans les CPG Diversifiés ne convient pas à tous les investisseurs et même s'il s'avérait approprié, tous les investisseurs devraient considérer le rôle que les CPG Diversifiés devraient jouer dans un plan d'investissement global. Le document d'information inclut un résumé de diverses indications aidant à déterminer la convenance. Vous êtes invité à lire le document d'information avec attention.

- 1 Le CPG Flex Diversifié – Stabilité (4 ans), série 91, Catégorie Investisseurs, le CPG Flex Diversifié – Équilibré (4 ans), série 91, Catégorie Investisseurs et le CPG Flex Diversifié – Performance (4 ans), série 91, Catégorie Investisseurs sont, aux présentes, collectivement désignés « CPG Diversifiés ».
- 2 Chacun des CPG Diversifiés constitue un dépôt assurable par l'assurance-dépôts de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), jusqu'à concurrence de la couverture maximale en dollars de la SADC et sous réserve des conditions applicables. Pour plus d'informations concernant l'assurance-dépôts de la SADC, veuillez consulter la brochure « Protection de vos dépôts » (accessible en ligne à l'adresse [www.sadc.ca](http://www.sadc.ca) ou par téléphone en composant le 1-800-461-7232).

Le présent document ne vise qu'à informer et ne constitue en aucun cas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat relativement aux CPG Diversifiés.

Les renseignements contenus dans le présent document sont fondés sur des sources que nous croyons fiables, mais nous ne pouvons assurer qu'ils soient exhaustifs et exacts. L'information complète relative à cette émission des CPG Diversifiés sera contenue dans le document d'information qui sera envoyé aux investisseurs avant la date d'émission. Vous pouvez obtenir tous les renseignements concernant les CPG Diversifiés par l'entremise des Solutions bancaires par Internet de la Banque, sur le site Web [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca), sur demande auprès de votre conseiller en placement ou en appelant au 1-888-835-6281.

Autrement qu'en ce qui concerne l'intérêt garanti, les CPG Diversifiés ne sont pas des instruments conventionnels à revenu fixe. Les CPG Diversifiés ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Un placement dans les CPG Diversifiés est sujet à un certain nombre de facteurs de risque. Les investisseurs potentiels devraient consulter le document d'information avant d'investir. La Banque a émis des séries précédentes pour ce produit qui peuvent avoir des termes et conditions différents. Veuillez consulter notre site Web pour la liste des différents termes et conditions comparés aux séries précédentes.

Les termes et expressions non définis dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans le document d'information.

CPG Optimarché<sup>MC</sup> BNC est une marque de commerce de Banque Nationale du Canada.

© 2024 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.